

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 14 DECEMBRE 2023
Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET : 2023-05-13 - INSTITUTIONS (5.3) – ÉLECTION DE LA COMMISSION DE DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC DANS LE CADRE DU RESEAU DE CHALEUR BIOMASSE (EXPLOITATION DE CHAUFFERIES CENTRALISEES BOIS OU GAZ AVEC RESEAU DE CHALEUR)

DATE DE CONVOCATION : 7 DECEMBRE 2023

DATE DE PUBLICATION : 19 DECEMBRE 2023

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

| | |
|--------------------------------------|--|
| <u>Étaient présents :</u> | FONTAINE André, TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, PICARD Denis, AMMARI Christelle, BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, POIRSON Elisabeth (ayant la procuration de MATTE Jean-François), STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, VAILLANT Pascal (ayant la suppléance de VARIS Pierre), CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIER Roger (ayant la procuration de RADER Audrey-Helen), MAURY Christophe, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, DOMINIAC Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPARD Isabel, TOUSSAINT André, SITTLER David, ROSSO Michel, ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, BROUSSIER Cyril (ayant la suppléance de MANSUY Thierry), MARTIN Vincent, PIERSON Chantal, CHAPUY Jacques (ayant la suppléance de DEPAILLAT Bernard), HENNEBERT Philippe, COLIN Xavier, HARMAND Alde (ayant la procuration de MARTIN-TRIFFANDIER Emilien), DICANDIA Chantal (ayant la procuration de MOREAU Jean-Louis), ADRAYNI Mustapha, ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, RIVET Lionel (ayant la procuration de EZAROIL Fatima), HEYOB Olivier (arrivé à compter de la 2023.05.13 et ayant la procuration de MASSELOT Catherine), DE SANTIS Fabrice (ayant la procuration de ERDEM Olivier), CHANTREL Nancy, BOCANEGRA Jorge, BONJEAN Myriam, BRETENOUX Patrick, GUEGUEN Marie (ayant la procuration de LALEVEE Lucette), SIMONIN Hervé, CAULE Emeline (ayant la procuration de ASSFELD LAMAZE Christine), FELTEN Daniel, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre. |
| <u>Étaient excusés :</u> | VARIS Pierre, SEGAULT Jean-François, PREVOT Vincent, RADER Audrey-Helen, MANSUY Thierry, DEPAILLAT Bernard, MATTE Jean-François, MOUROLIN Patrick, ORDITZ Jackie, ASSFELD LAMAZE Christine, EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette, MASSELOT Catherine, ERDEM Olivier, |
| <u>Avis de procuration :</u> | Du début à la 2023-05-12 : 8 avis de procuration. De la 2023-05-13 à la fin : 9 avis de procuration. |
| <u>Avis de suppléance :</u> | 3 avis de suppléance. |
| <u>Secrétaire de séance :</u> | Patricia WINIARSKI |
| <u>Nombre de présents :</u> | Du début à la 2023-05-12 : 56 Présents. De la 2023-05-13 à la fin : 57 Présents. |
| <u>Nombre de votants :</u> | Du début à la 2023-05-12 : 64 Votants. De la 2023-05-13 à la fin : 66 Votants. |

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT) et plus particulièrement les dispositions de l'article L1411-5,

Vu la délibération n°43/2008 en date du 30 avril 2008, approuvant l'élection de la commission d'ouverture des plis dans le cadre de la gestion déléguée au réseau de chaleur biomasse,

Considérant qu'à la suite du renouvellement de l'assemblée délibérante et des modifications du CGCT intervenues depuis 2008, il convient de constituer une Commission de Délégation de Service Public spécifique au réseau de chaleur biomasse, et ce, pour la durée du mandat,

Considérant les dispositions édictées à l'article L1411-6 du CGCT portant, dans le cadre des délégations de service public, sur la saisie de ladite commission pour l'émission d'un avis sur tout projet d'avenant à la délégation de service public entraînant une augmentation du montant global supérieure à 5%,

Pour un établissement public intercommunal, cette commission est composée de l'autorité habilitée à signer la convention de délégation de service public ou son représentant, président, et par cinq membres de l'assemblée délibérante élus en son sein au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel. Il doit être procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de membres suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires.

Attendu que les candidatures doivent être déposées – sous forme de listes (par écrit) – dès réception du dossier de présentation du conseil communautaire jusqu'à l'examen du présent projet de délibération au cours de la séance du 14 décembre 2023 (conformément à l'article D1411-5 sur la fixation des conditions de dépôt des listes),

Les membres du conseil communautaire qui souhaiteraient être membres élus pourront, jusqu'au début du vote, présenter leur candidature ; les candidatures seront présentées sous la forme de listes pouvant comporter moins de noms que de postes à pourvoir (5 titulaires, 5 suppléants). Toutefois il est souhaitable pour la bonne administration que cette liste soit complète.

Attendu qu'il convient que le Conseil Communautaire désigne en qualité de de suppléant du Président, Monsieur Olivier HEYOB, vice-président délégué à la gestion et au suivi du réseau de chaleur, pour présider la Commission de Délégation de Service Public en l'absence du Président de la Communauté,

Considérant les propositions formulées par le Bureau, tenant compte des délégations exercées, de la connaissance des dossiers et de la disponibilité, la liste A suivante est proposée. Le Président appelle à candidature complémentaire en séance, pour le dépôt d'une ou plusieurs autres listes le cas échéant.

LISTE A

| <i>TITULAIRES</i> | <i>SUPPLEANTS</i> |
|----------------------|-----------------------|
| 1. SITTLER David | 1. PERRETTE Laurent |
| 2. DEPAILLAT Bernard | 2. MARTIN Vincent |
| 3. KNAPEK Patrice | 3. BONNIN Pierre |
| 4. DOMINIAC Bernard | 4. RADER Audrey-Helen |
| 5. PAYEUR Emmanuel | 5. GUYOT Laurent |

Mis en ligne le 19/12/2023 à 11h39

REÇU EN PREFECTURE

le 19/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20231214-2023_05_13-

Il n'y a pas d'autre liste.

Considérant que, lorsqu'une seule liste a été déposée après appel à candidatures, respectant le principe de la représentation proportionnelle, les nominations au sein de cette commission prennent effet immédiatement dans l'ordre de la liste.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Approuve la constitution d'une Commission de Délégation de Service Public pour le réseau de chaleur biomasse, composée de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants de l'assemblée délibérante désignés dans le respect de la représentation proportionnelle au plus fort reste sans panachage ni vote préférentiel,
- Prend acte que la Présidence de la Commission de Délégation de Service Public pour le réseau de chaleur biomasse revient de droit à Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président de la Communauté de Communes Terres Touloises,
- Désigne Monsieur Olivier HEYOB, vice-président délégué à la gestion et au suivi du réseau de chaleur, en qualité de remplaçant (représentant dûment habilité) du Président pour présider les réunions de la Commission de Délégation de Service Public pour le réseau de chaleur biomasse ;
- Fixe les conditions de dépôt des listes des candidats à la Commission de Délégation de Service Public pour le réseau de chaleur biomasse, comme suit :
 1. les listes sont déposées – auprès de Monsieur le Président - dès réception du dossier de présentation du présent Conseil Communautaire jusqu'à l'examen du présent projet de délibération au cours de la séance du 14 décembre 2023 ;
 2. les listes doivent indiquer les noms et prénoms des candidats et chaque liste peut comporter moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir ; toutefois, le nombre de suppléants est dans tous les cas égal à celui des titulaires.
- Elit :

| Membres titulaires de la CDSP réseau de chaleur biomasse | Membres suppléants de la CDSP réseau de chaleur biomasse |
|---|---|
| 1. SITTLER David | 1 PERRETTE Laurent |
| 2 DEPAILLAT Bernard | 2. MARTIN Vincent |
| 3. KNAPECK Patrice | 3. BONNIN Pierre |
| 4. DOMINIAC Bernard | 4. RADER Audrey-Helen |
| 5. PAYEUR Emmanuel | 5. GUYOT Laurent |

- Délégué à Monsieur le Président la saisine ultérieure de la CDSP réseau de chaleur biomasse pour avis sur les projets d'éventuels avenants venant à être nécessaire dans le cadre délégation de service public réseau de chaleur.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

Mis en ligne le 19/12/2023 à 11h39

REÇU EN PREFECTURE

le 19/12/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20231214-2023_05_13-